

Nancy-Metz : le rectorat s'engage à collaborer avec l'association ELN (Entreprendre en Lorraine Nord) sur la formation et l'insertion

« Donner un cadre aux collaborations entre l'État et l'association ELN (Entreprendre en Lorraine Nord) sur les thèmes de l'éducation, de la formation et l'insertion professionnelle » et « en assurer leur promotion » : tels sont les objectifs de la convention de partenariat entre Jean-Jacques Pollet, recteur de l'académie de Nancy-Metz, et Anne Pedon-Flesch, présidente de ce groupement d'entreprises, signée le **13 octobre 2011** au Salon à l'Envers de Thionville (Moselle), a indiqué la préfecture de région Lorraine. Cette association regroupant 140 adhérents (de la TPE aux grands donneurs d'ordre : PSA, ArcelorMittal, etc.) a notamment pour ambition de « rapprocher le monde économique du monde éducatif », rappelle Michel Donny, qui en pilote la commission "formation et avenir". « Dès la création en 1995, nous avons commencé par sensibiliser les enseignants du BEF (bassin éducation-formation) Thionville-Hayange-Rombas, ce qui nous a permis de connaître le tissu de chefs d'établissement.

Aujourd'hui, nous travaillons en bonne intelligence ». « Avec cette convention, encouragée par le préfet et le président de l'université de Metz, nous nous donnons de réels moyens de travailler », se satisfait Michel Donny (directeur de la région France Est du groupe CMI). Un comité de pilotage établira annuellement un plan d'actions et présentera un rapport annuel d'activités. Il sera constitué de neuf personnes, dont trois représentants du BEF concerné désignés par le recteur, trois représentants de l'université de Lorraine [en cours de fusion] et de trois représentants de l'association ELN. Les signataires se sont engagés « à mobiliser des ressources humaines ou financières dans la limite de leurs moyens, pour faire vivre cette convention ». À court terme, ELN souhaite notamment « améliorer en commun la gestion des stages » et « poursuivre la réflexion sur les pôles de compétences, existants ou à développer ». « Il faut être davantage pro-actifs. Des besoins sont déjà repérés dans les énergies renouvelables et la logistique, avec le projet Europort Lorraine : en réponse, il faudrait prévoir les formations à horizon 2015 », avance Michel Donny. « En toute indépendance, notre

volonté consiste à pouvoir disposer **demain** de gens qualifiés, pour nos activités futures ».

« PROPOSER DES ÉVOLUTIONS DE LA CARTE DES FORMATIONS »

Sur le volet information-orientation, la convention précise que les partenaires « s'attachent à valoriser les formations et les métiers », en accordant « une importance particulière à la réalisation d'actions communes visant à faciliter le projet professionnel des jeunes » (parcours de découverte des métiers et des formations, pérennisation du salon de la découverte professionnelle concernant 2 000 collégiens, etc.). « À cet effet, l'association ELN, les établissements scolaires et l'université de Lorraine contribueront à l'information des jeunes dans le bassin mais également de tous les membres de la communauté éducative (chefs d'établissement, équipes pédagogiques, enseignants, conseillers d'orientation) », est-il stipulé dans la convention.

En matière de formation, les partenaires souhaitent « tisser des liens forts permettant le meilleur accueil possible des élèves et des étudiants en stage », « lutter ensemble contre le décrochage », « mettre en place une réflexion partagée sur les enjeux territoriaux de développement des formations initiale et continue, en identifiant des pôles de compétences sur le BEF » et également « proposer d'une manière concertée des évolutions de la carte des formations ». Comme l'indique Michel Donny à l'adresse des collectivités, « nous sommes **aujourd'hui** [en Lorraine-Nord] en mesure d'apporter une vision commune, entre industriels et chefs d'établissement : les proviseurs ont conscience qu'il faut fédérer les formations en ayant une vision globale sur la cartographie du ou des bassins éducation-formation ».

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, le rectorat et ELN comptent « faciliter la connaissance des entreprises, la recherche sur les lieux d'accueil pour les stagiaires de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, la diffusion d'offres d'emploi du réseau ELN [auprès des établissements scolaires et de l'université] et le recrutement d'élèves ou d'étudiants à l'issue de leur cursus de formation ». Sur le volet « professionnalisation », il s'agit de « veiller aux évolutions des formations en prenant en compte la réalité du marché de l'emploi » (accueil des enseignants

en entreprise, intervention de chefs d'entreprise dans les établissements scolaires et universitaires, etc.).

PREMIERS RÉSULTATS

Cette convention-cadre est présentée comme le 3e étage de la « fusée » qu'est la collaboration engagée entre les partenaires il y a plus de dix ans. « Une première convention, signée en 1999 avec l'IA de la Moselle, a permis l'organisation pendant huit ans des JDE (journées de découverte en entreprises), auxquelles plus de 500 professeurs de collèges et lycées ont participé avec beaucoup d'intérêt », raconte Michel Donny. Ensuite, la naissance au sein d'ELN d'une grande commission "formation et avenir" [au-delà de l'enseignement secondaire] a constitué le 2e étage : réflexion sur l'opportunité de créer des pôles technologiques et tertiaires (sur l'énergie, etc.), liens avec l'UPVM, interventions de professionnels dans les établissements, etc.. « Mais l'ampleur des actions à mener est devenue une réelle problématique, pour une structure bénévole comme la nôtre ; nous souhaitons enfin pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations de nos partenaires de l'Éducation nationale », signale Michel Donny.